

La tragédie des femmes yézidiennes au Parlement francophone bruxellois

Jeudi 28 février, le Parlement francophone bruxellois ouvrait ses portes à la société civile dans le cadre de ses *Jeudis de l'Hémicycle* visant à permettre la rencontre et le dialogue entre députés et citoyens. Trois panels consacrés à la tragédie des femmes yézidiennes se sont succédé, avec une insistance particulière sur le besoin d'actions à mener à la suite des discussions.



Women for Justice. Sa directrice, Leyla Ferman, a pris la parole.

Le colloque était organisé par le Collectif belge pour la prévention des crimes de génocide et contre les négationnismes, en partenariat avec le Parlement francophone bruxellois, Women for Justice, le Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind (CCLJ) et l'UGAB Europe. Créé en 2015, le Collectif est composé d'associations en lien avec des communautés ayant été victimes de génocide.

Après l'ouverture de la séance par la présidente du Parlement, Julie de Grootte, l'historien Vicken Cheterian de l'université de Genève aborda la place des Yézidiennes dans l'histoire avant de relater l'offensive fulgurante de Daech en 2014 sur les monts Sinjar, au nord de l'Irak, la distinguant des multiples luttes de pouvoir qui ont caractérisé la région depuis l'invasion américaine. Selon l'historien, cette attaque s'explique uniquement par des raisons idéologiques, Daech consi-

dérant les Yézidiennes comme un peuple païen qui ne devrait pas avoir le droit d'exister.

Témoignages de 2 Yézidiennes

Le père Patrick Desbois, fondateur de Yahad in Unum, livra ensuite un aperçu détaillé de ses enquêtes de terrain en Irak où son équipe mena près de 300 interviews auprès des survivants yézidiennes. Ces témoignages, qui attestent du processus génocidaire dont ont été victimes les Yézidiennes, rendent également compte des dégâts psychologiques immenses dont ces victimes doivent faire face aujourd'hui.

Deux femmes yézidiennes prirent ensuite la parole livrant, chacune à leur tour, un témoignage poignant de leur captivité sous l'État islamique. Elles racontèrent leurs parcours épouvantables en tant qu'esclaves sexuelles, transbahutées d'un propriétaire à l'autre, offertes en trophées ou vendues pour quelques dollars. Elles évoquèrent également le sort réservé aux garçons yézidiennes, les plus âgés étant exécutés avec le reste des hommes tandis que les plus jeunes étaient embrigadés dans des camps d'entraînement djihadistes. La pratique du viol et de la conversion forcée des femmes yézidiennes existait déjà avant l'apparition de Daech, comme le mentionna Leyla Ferman, directrice de « Women for Justice », un réseau d'assistance sociale et juridique pour les femmes yézidiennes, ajoutant que beaucoup de musulmans dans la région ont des mères ou des grands-mères yézidiennes. Selon L. Ferman, l'intention d'un viol



Vicken Cheterian. Lors du colloque sur la tragédie des femmes yézidiennes

n'est pas seulement de briser la femme, mais aussi toute la communauté à laquelle elle appartient.

« Être vivante, bien vivante »

Comme le souligne Leyla Ferman, les Yézidiennes ayant survécu aux atrocités commises depuis 2014 ont énormément d'attentes vis-à-vis de la communauté internationale. À ce jour, aucun des responsables de ces crimes n'a été poursuivi devant un tribunal international. Les besoins des Yézidiennes en Irak et en Syrie aujourd'hui sont considérables, notamment en termes de protection. Sur les 550 000 Yézidiennes qui vivaient dans la région, 360 000 sont aujourd'hui réfugiées ou IDP's. Lors de l'attaque de 2014, 1 293 personnes ont été tuées et, à l'heure actuelle, 3 833 sont encore portées disparues. Enfin, plus de 3 500 femmes sont encore aux mains des djihadistes aujourd'hui.

Ces témoignages de femmes yézidiennes furent suivis par celui d'Esther Muja-wayo, thérapeute et rescapée du géno-

cide des Tutsis au Rwanda. Esther évoqua les parallèles entre ce qu'elle subit en 1994 et ce que les femmes yézidiennes subirent en 2014, dépitée de devoir constater qu'on ait laissé l'histoire se répéter à peine 20 ans après le génocide des Tutsis. Comme l'évoquait le père Desbois, « il n'y a pas de génocide sans voisin ». Si l'on sait que le génocide des Tutsis a été perpétré par leurs voisins Hutus qui vivaient dans les mêmes villes et villages, les auteurs des attaques dans le Sinjar en 2014 étaient également connus de leurs victimes. Esther évoque le profond sentiment de méfiance qui s'empare des victimes de génocide après les actes de violence, comme s'il n'était plus possible de croire en rien, ni personne. Mais elle rappelle également que

Les Yézidiennes ayant survécu aux atrocités commises depuis 2014 ont énormément d'attentes vis-à-vis de la communauté internationale.

malgré la traversée de l'horreur et toutes les difficultés qui se présentent aux victimes de génocide après les faits, il faut continuer à vivre. Sa vengeance à elle est sans doute non seulement de continuer à vivre, mais « d'être vivante, bien vivante », comme elle dit, et peut-être même plus forte qu'avant.

Pas de justice possible

Si comme l'indiqua Grégoire Jakhian, avocat au barreau de Bruxelles et membre du Collectif belge pour la prévention des crimes de génocide et contre les négationnismes, en conclusion à la matinée, « il n'y a pas de justice possible pour les victimes de génocide car le mal qu'elles ont subi est irréparable », les paroles qui ont résonné dans l'hémicycle du Parlement sont néanmoins un premier pas nécessaire vers des mesures concrètes pour répondre aux besoins des victimes et à la demande de réparation et de reconstruction d'une communauté brisée. ■

Céline Gulekjian